

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

23 décembre 2016 – n°

ADMISSION EN NON VALEUR

VU les états des taxes et produits présentés par le Trésorier Municipal en vue de l'admission en non-valeur des sommes indiquées dans l'annexe jointe ;

CONSIDERANT que le Trésorier Municipal a justifié dans les formes voulues par la réglementation et par les motifs invoqués (insolvabilité des débiteurs, recherches infructueuses, cote inférieure au seuil des poursuites, liquidations judiciaires...) de l'irrecouvrabilité des sommes proposées en non-valeur ;

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- ADMET en non-valeur la somme suivante :

➤ 1204.20 € sur le budget principal de la ville.

ADMISSION EN NON VALEUR

Redevable	Année	Montant	Motif
KARAKAYA HAYRI	2011	8,40 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
ENTENDRE	2011	13,50 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
SARL MBA	2011	4,50 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
TAKSIM	2011	7,50 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
BOUCHALGA	2012	16,75 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
WINTERSTEIN JIMMY	2012	5,85 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
CABINET GUY POTIER	2012	12,00 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
RESTAURANT URFA KEBAB	2012	0,50 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
LEDRAPPIER NATHALIE	2009	6,80 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
EHRARD FRANCOIS	2011	8,40 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
CASA PIZZA	2011	166,50 €	NPAI et demande renseignement négative
RESTAURANT ANTALYA	2011	49,38 €	Combinaison infructueuse d'actes
PROMOCASH SARL LOREST	2012	0,80 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
PIERRAT VIRGINIE	2012	2,93 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
ANTOINE REMY	2012	8,80 €	Combinaison infructueuse d'actes
CLEVENOT HENRIETTE	2012	17,60 €	Décédé et demande renseignement négative
LE GLOBE GALIZZI FABIEN	2012	2,00 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
BEUZELIN JEROME	2012	15,00 €	Combinaison infructueuse d'actes
MOUNZIKA NTSIKA ANNE	2012	2,00 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
BELKHEIRI JOHANNA	2012	284,00 €	Personne disparue
LE SAUCE EDWIGE	2012	3,90 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
DUCLOVEL CRISTEL	2012	63,15 €	Combinaison infructueuse d'actes
YOUSOUF ANTUYA	2012	81,00 €	Personne disparue
GUERVENO SYLVAIN	2013	0,34 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
BINDA JENNIFER	2013	2,86 €	RAR inférieur au seuil de poursuite
BELKHEIRI JIHANE	2013	29,64 €	Combinaison infructueuse d'actes
GONCALVES MARQUES	2013	21,00 €	Combinaison infructueuse d'actes
BIBLI NAWAL	2014	369,10 €	Personne disparue

1 204,20 €